

Session 2009

- . **Public visé** : la formation est ouverte aux professionnels du champ sanitaire et social justifiant de trois années d'expérience et accompagnant un contrat de professionnalisation
- . **Lieu** : La formation se déroule sur Toulouse ou peut être délocalisée (conditions d'accueil de la formation à examiner)
- . **Effectif** : La formation s'ouvre à partir de 15 inscrits (convention signée).
- . **Coût de la formation** : 1 380 €

**Inscriptions :**

Plateforme Régionale des Formations Tutorales  
Croix-Rouge française  
I.R.F.S.S. pôle Social – bâtiment E  
71 chemin des Capelles – 31300 TOULOUSE  
Fax 05.61.31.56.04

Secrétariat de la Plateforme : **Mme Sylviane ALLAIN**  
05 61 31 56 87 / s.allain@croix-rouge-irfss.com  
Coordination pédagogique : **Mr Thierry GUTHAPFEL**  
05 61 31 56 79 / t.guthapfel@croix-rouge-irfss.com

Session 2009

# Plateforme Régionale des Formations Tutorales

FORMATION DE  
**TUTEURS**  
DE PERSONNE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

*Ouverte aux professionnels du champ sanitaire et social justifiant de trois années d'expérience et accompagnant un contrat de professionnalisation*

Dans le cadre de la loi pour la formation tout au long de la vie, le contrat de professionnalisation permet à des jeunes et à des demandeurs d'emploi de compléter leur formation initiale ou d'acquérir une qualification par l'alternance, selon des orientations définies par accord conventionnel.

Cet accord prévoit la formation d'un tuteur pour accompagner le professionnel en formation et depuis la réforme des formations du champ sanitaire et social, évaluer ses compétences.

La réforme et le repérage d'un tuteur confèrent aux établissements et services employeurs, le statut de « site qualifiant » faisant du lieu d'exercice professionnel le centre de gravité de la formation en collaboration avec les centres de formation.

L'exercice des fonctions tutorales oblige à la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement personnalisé du « professionnel en formation », du salarié en contrat de professionnalisation.

Finalité de cette formation, l'écriture de ce projet doit aider le tuteur à organiser le parcours de formation du tuteur au plus près de son profil, de son expérience et des compétences à valider. Il doit permettre une articulation effective, une alternance, entre travail et formation.



## FINALITÉS

Cette formation poursuit comme finalités :

- de participer au développement et à la mise en œuvre du rôle de tuteur ;
- de doter les participants d'outils méthodologiques et pédagogiques pour exercer leur rôle.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les professionnels formés devront être capables :

- de mesurer les apprentissages à réaliser par le tutoré pour valider les domaines de compétences du référentiel ;
- d'organiser un parcours personnalisé de formation autour de ces apprentissages en mobilisant les ressources de l'organisation ;
- de transmettre leurs savoirs-faire et connaissances en associant le tutoré à ses activités et en mobilisant d'autres professionnels (tuteurs de proximité) ;
- de développer l'alternance en lien avec d'autres centres de formation ;

Dans cette perspective, la formation visera :

- une bonne connaissance des textes réglementaires
- l'acquisition des compétences tutorales, pédagogiques, de socialisation, de coordination et de médiation.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation met en perspective des apports théoriques et méthodologiques avec des temps d'échanges autour des expériences tutorales et des ateliers consacrés à l'écriture du projet.

L'écriture d'un projet d'accompagnement tutoral représentant un des critères de validation de la formation et de la délivrance d'une attestation de formation

La durée de la formation est de 120 heures réalisée par regroupements mensuels de 3 ou 4 jours. Deux journées de suivi sont programmées à 3 et 6 mois après la fin de la formation

## CONTENU DE LA FORMATION

La formation de tuteur propose quatre modules à partir desquels sont définis les temps de formation.

### Module 1 : La relation tutorale

A l'origine du Tutorat, une rencontre entre un tuteur et un professionnel en formation, rencontre qu'il est nécessaire d'organiser dans sa fréquence et ses contenus. La relation tutorale revêt alors des dimensions à la fois relationnelles et pédagogiques, mais aussi de médiation entre le travail et la formation qui doivent permettre « l'efficacité tutorale ».

### Module 2 : La participation au dispositif de formation

Le tuteur est identifié comme un acteur du dispositif de formation. Connaître le dispositif et s'y repérer dans une logique de partenariat pédagogique avec les centres de formation constitue l'objectif principal de ce module.

### Module 3 : Le tuteur et l'organisation

La mise en œuvre du tutorat s'envisage dans la mobilisation des ressources et contraintes propres à l'organisation dans laquelle il s'exerce. Mobiliser les ressources (notamment des tuteurs de proximité) et appréhender les contraintes pour mieux définir un parcours de formation, tel est l'objectif principal de ce module.

### Module 4 : L'évaluation

Le rôle accru des terrains dans leur participation à la validation de domaines de compétences oblige le tuteur à se saisir des outils d'évaluation existants à la fois pour répondre aux réformes et pour mesurer l'évolution du tutoré.

La question de l'évaluation dans ses enjeux pour le tuteur comme pour le professionnel en formation représente le fil rouge de module.

# PLATEFORME RÉGIONALE DES FORMATIONS TUTORALES

## FICHE D'INSCRIPTION

<b>Formation de :</b>	Tuteur <input type="checkbox"/> Référent de Site Qualifiant <input type="checkbox"/> Maître d'apprentissage <input type="checkbox"/>
<b>Nom</b>	
<b>Nom d'épouse</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Date et lieu de naissance</b>	

<b>Établissement ou service</b>	
<b>Adresse complète</b>	
<b>N° de téléphone</b>	
<b>N° de fax</b>	
<b>e-mail</b>	

<b>Fonctions exercées</b>	- - - - -
---------------------------	-----------------------

<b>Diplômes et Formations</b>	- - -
-------------------------------	-------------

<b>Temps d'expérience professionnelle</b>	
---	--

<b>Temps d'expérience tutorale</b>	
------------------------------------	--

<b>Diplôme ou formation accompagnés</b>	- -
---	--------

<b>Nom/prénom et qualité du signataire de la convention dans votre organisme</b>	
--	--

**Nous vous remercions de bien vouloir compléter tous les champs**

I.R.F.S.S. LA CROIX ROUGE FRANÇAISE – PÔLE SOCIAL – A L'ATTENTION DE MME ALLAIN  
71 CHEMIN DES CAPELLES – 31300 TOULOUSE

☎ 05 61 31 56 87

☎ 05 61 31 56 04

@s.allain@croix-rouge-irfss.com